

## ÉNONCÉ SUR LES NORMES DE CERTIFICATION FORESTIÈRES AU CANADA



### Introduction

Au Canada, les lois, les politiques et les exigences administratives concernant les forêts se situent à l'intérieur d'un cadre qui définit clairement la signification d'une gestion durable des forêts (GDF) dans ce gouvernement et les actions qui peuvent être prises dans les forêts publiques et privées. Les gouvernements au Canada appuient la certification forestière des tiers partis comme outil pour démontrer la rigueur des lois de gestion forestière canadiennes et pour documenter l'excellent dossier du Canada sur la scène mondiale en matière de gestion durable des forêts.

Les normes de gestion forestière de l'Association canadienne de normalisation (ACN), le Forest Stewardship Council (FSC) et la Sustainable Forestry Initiative (SFI) sont toutes en utilisation au Canada. Les gouvernements au Canada acceptent que ces normes démontrent et encouragent la durabilité des pratiques de gestion forestière au Canada. Le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) a avalisé les systèmes de la CSA et du SFI. Le FSC et le PEFC sont des organismes indépendants non gouvernementaux sans but lucratif qui appuient l'aménagement durable des forêts à l'échelle mondiale.

**En prenant pour acquis que les normes de certification forestière évaluent la gestion forestière, les gouvernements du Canada sont d'avis que ces normes devraient :**

#### 1) Faire l'équilibre entre les intérêts forestiers

La certification forestière est un outil visant à démontrer aux clients et aux consommateurs que les forêts sont bien gérées et que les valeurs locales, régionales et nationales essentielles sont respectées dans la gestion des forêts. Même si les procédures peuvent varier, le processus de certification devrait être ouvert et inclusif et prendre en compte les préoccupations de tous les groupes d'intérêt nationaux du secteur forestier.

#### 2) Être objectives et fondées sur des données scientifiques

Les écosystèmes forestiers sont complexes et diversifiés. Les méthodes de certification devraient être objectives et fondées sur des données scientifiques et applicables à un grand nombre de type de forêts.

#### 3) Être applicables, pratiques et économiques

Démontrer une gestion durable des forêts est un objectif largement partagé, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Les systèmes de

certification forestière évoluent et deviennent de plus en plus utiles pour un grand nombre de propriétaires, de gestionnaires et d'exploitants forestiers. Les systèmes de certification forestière devraient être abordables et rentables pour ceux qui veulent la certification.

#### 4) Être cohérentes avec les ententes nationales et internationales concernant la gestion durable des forêts

Les ententes et les processus nationaux et internationaux aident à clarifier, définir et mesurer les questions de gestion des forêts. Les systèmes de certification devraient être cohérents et complémentaires de ces ententes et processus de gestion des forêts.

### Conclusion

Le Canada est fier de posséder plus de forêts certifiées que tout autre pays. Les gouvernements du Canada continuent de fournir du soutien technique et stratégique au développement de la certification au Canada. Les normes de gestion forestière de l'ACN, du FSC et de la SFI répondent toutes aux critères ci-dessus. Les clients peuvent être assurés que ces certifications forestières sont complémentaires et illustrent les régimes de gestion durables des forêts de chaque gouvernement.